

5192/20

(OR. en)

PRESSE 2
PR CO 2

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3742^e session du Conseil

Affaires étrangères

Bruxelles, le 20 janvier 2020

Président

Josep Borrell

Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères
et la politique de sécurité

P R E S S E

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Actualité	3
Sahel	3
Diplomatie climatique	4
Processus de paix au Proche-Orient et Proche-Orient au sens large	4

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

– Dialogue UE-Équateur sur les droits de l'homme: Mandat	5
– UE-Kazakhstan: Décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord de partenariat et de coopération renforcée	5
– Dix-septième réunion du Conseil de coopération UE-Kazakhstan (20 janvier 2020): Établissement de la position de l'UE	5

AFFAIRES GÉNÉRALES

– Renouvellement du Comité des régions	5
--	---

TRANSPARENCE

– Accès du public aux documents	6
---------------------------------------	---

¹ • Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
 • Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
 • Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Actualité

Le Conseil des affaires étrangères a été informé des résultats de la conférence de Berlin sur la Libye, qui s'est tenue le 19 janvier. Le Conseil a discuté de la façon dont l'UE pouvait s'engager avec plus de force dans le processus visant à dégager une solution politique, en particulier pour contribuer à la mise en œuvre du cessez-le-feu sur lequel un accord est intervenu et faire respecter l'embargo sur les armes décrété par les Nations unies.

Le Conseil s'est ensuite penché sur la situation en Bolivie. Les ministres ont réaffirmé qu'ils soutenaient le processus menant à des élections législatives, qui doivent se tenir le 3 mai 2020.

Les ministres ont aussi abordé la situation au Venezuela, à la suite d'une nouvelle escalade de la crise après les récents événements survenus à l'assemblée nationale. Ils ont réaffirmé leur soutien à Juan Guaidó, en tant que président de l'assemblée nationale.

Enfin, le haut représentant a fait un bref rapport sur sa visite à New Delhi, en Inde, où il a participé au dialogue Raisina et discuté avec les autorités indiennes des préparatifs du 15^e sommet UE-Inde, programmé pour le 13 mars.

[Conférence de Berlin sur la Libye: conclusions](#)

[Déclaration commune de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et du haut représentant/vice-président, Josep Borrell Fontelles, sur la conférence de Berlin, 19 janvier 2020](#)

[Déclaration de la haute représentante, au nom de l'Union européenne, sur la situation en Bolivie, communiqué de presse, 15 novembre 2019](#)

[Déclaration du haut représentant, au nom de l'UE, sur les derniers développements intervenus concernant l'Assemblée nationale du Venezuela, 9 janvier 2020](#)

Sahel

Dans le prolongement du sommet France-G5 Sahel, tenu à Pau le 13 janvier, le Conseil a consacré un échange de vues à la détérioration de la situation humanitaire et en matière de sécurité au Sahel, ainsi qu'au rôle moteur que l'UE peut jouer en tant que partenaire et donateur dans la région.

Le Conseil a indiqué qu'il soutenait le renouvellement et le renforcement de la stratégie existante concernant le Sahel, en vue d'accroître l'impact de l'action de l'UE en faveur de la sécurité, de la stabilité et du développement. Les ministres ont insisté sur l'importance que revêt une approche intégrée permettant d'assurer les synergies les plus étroites entre les différents acteurs concernés et les différentes ressources déployées, et de garantir une prise en main par les pays du G5 Sahel.

Dans leurs interventions, les ministres ont également évoqué la réunion à venir avec le G5 Sahel, que le président du Conseil européen, Charles Michel, compte organiser en marge de la réunion du Conseil européen de mars 2020.

[G5 Sahel - Sommet de Pau - Déclaration des chefs d'État, 13 janvier 2020](#)

[Conclusions du Conseil sur le Sahel \(communiqué de presse, 13 mai 2019\)](#)

Diplomatie climatique

Le Conseil a examiné comment renforcer et améliorer sa diplomatie climatique et a adopté des conclusions à ce sujet.

Les ministres ont notamment évoqué d'éventuelles actions concrètes visant à agir efficacement auprès des pays tiers, à rehausser le niveau d'ambition en matière climatique au niveau mondial et à renforcer la mise en œuvre par les principaux partenaires et émetteurs.

[Diplomatie climatique:le Conseil renouvelle l'engagement de l'UE de placer l'action climatique au centre de la politique extérieure, communiqué de presse, 20 janvier 2020](#)

[Conclusions du Conseil européen, communiqué de presse, 12 décembre 2019](#)

Processus de paix au Proche-Orient et Proche-Orient au sens large

Au cours d'un déjeuner de travail, les ministres des affaires étrangères de l'UE ont consacré une discussion informelle au processus de paix au Proche-Orient (PPPO) et au Proche-Orient au sens large. Cette discussion s'appuyait sur les résultats de la réunion extraordinaire du Conseil des affaires étrangères du 10 janvier 2020, qui a principalement porté sur la situation actuelle en Libye et en Iraq. Dans ce contexte, les ministres se sont également penchés sur l'avenir du plan d'action global commun (PAGC), l'accord sur le nucléaire iranien. Le haut représentant a souligné qu'il resterait en contact avec toutes les parties prenantes dans la région.

[Déclaration du haut représentant, M. Borrell, en tant que coordinateur de la commission conjointe du plan d'action global commun sur le mécanisme de règlement des différends](#)

[Processus de paix au Proche-Orient \(SEAE\)](#)

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Dialogue UE-Équateur sur les droits de l'homme: mandat

Le Conseil a approuvé le mandat pour le dialogue UE-Équateur sur les droits de l'homme.

Depuis 2014, l'Union européenne et l'Équateur se rencontrent au moins une fois par an pour faire le point sur leurs relations et discuter de questions d'intérêt commun. La question des droits de l'homme, avec d'autres problématiques d'intérêt commun, a été abordée dans le cadre de ce mécanisme consultatif bilatéral.

UE-Kazakhstan: décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord de partenariat et de coopération renforcée

Le Conseil a adopté une décision relative à la conclusion, au nom de l'Union, de l'accord de partenariat et de coopération renforcée entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République du Kazakhstan, d'autre part ([12409/16](#)). Cette décision sera publiée au Journal officiel de l'Union européenne conformément à l'article 17, paragraphe 1, point a), du règlement intérieur du Conseil.

Dix-septième réunion du Conseil de coopération UE-Kazakhstan (20 janvier 2020): établissement de la position de l'UE

Le Conseil a approuvé la position à adopter par l'Union européenne lors de la 17^e réunion du Conseil de coopération UE-Kazakhstan, qui a eu lieu à Bruxelles le 20 janvier 2020.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Renouvellement du Comité des régions

Le Conseil a nommé 120 membres effectifs et 114 membres suppléants du Comité des régions pour son nouveau mandat de 5 ans, courant du 26 janvier 2020 au 25 janvier 2025 ([14986/19](#)).

Les membres effectifs et suppléants du Comité sont nommés par le Conseil conformément aux propositions présentées par chaque État membre.

Le Comité des régions est actuellement composé de 350 représentants des collectivités régionales ou locales qui sont soit titulaires d'un mandat électoral au sein d'une collectivité régionale ou locale, soit politiquement responsables devant une assemblée élue. La taille du Comité sera réduite à 329 membres une fois que le Royaume-Uni aura quitté l'UE.

Le Conseil a procédé à une première série de nominations pour le nouveau mandat du Comité le 10 décembre 2019 ([14233/19](#)). Les nominations restantes auront lieu plus tard.

TRANSPARENCE

Accès du public aux documents

Le 15 janvier 2020, le Conseil a approuvé la réponse à la demande confirmative n° 39/c/01/19 ([EUCO 35/19](#)).

Le 20 janvier 2020, le Conseil a adopté, par procédure écrite, la réponse à la demande confirmative n° 38/c/01/19 ([14533/19](#)).
